

Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 21 avril 2020

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,

Etaient présents :

Messieurs Pascal RAPP, Jean-Michel BRUN, Jean-Claude BRETNACHER, Franck ROGOVITZ, Philippe SCHUTZ, Jean-Victor STARCK, Jean-Claude BRETNACHER, Thierry UJMA et François PAYSANT, Vice-présidents

membres en fonction : 10

membres présents : 9

Dont représentés : 0

membres absents : 1

POINT n°1 : Commande publique – Habitat Indigne – Marché pour les travaux au 4, Rue de Verrières – Modifications du marché public n°1

Monsieur le Président informe le bureau que les entreprises titulaires des 2 lots, Hollinger et SCB, ont sollicité des prolongations de délai pour l'exécution des prestations à cause du confinement. Il propose de les accorder. De plus, l'entreprise SCB a fait une offre de plu-value pour la mise en place d'installations de chantier spécifiques pour respecter les mesures barrière. Ce surcoût sera refacturé aux propriétaires comme l'ensemble des travaux.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,

Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) *D'autoriser le président à signer les modifications citées en objet pour les lots 1 et 2, la modification du lot 2 entraînant une plus-value de 3637 € HT, soit une plus-value de 7,6 % faisant passer le montant total du marché de 47772 € HT à 51409 € HT,*
- 2) *D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,*

POINT n°2 : ANNULEE

POINT n°3 : Commande publique – Achat de groupés de masques textiles

Monsieur le Président informe le bureau de sa volonté de lancer un groupement de commande publique pour l'achat de masques textiles pour l'ensembles des communes. Le bureau approuve cette initiative. Les sommes engagées seront refacturées aux communes membres qui auront commandé des masques.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,

Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'autoriser le lancement de la commande groupée et la refacturation aux communes de ces achats,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

POINT n°4 : Participation au fond Résistance de la Région Grand Est

Monsieur le Président informe le bureau que le Président de la Région Grand Est propose aux EPCI de participer au fond Résistance qui vient en aide aux petites entreprises pour faire face aux conséquences de l'épidémie. Le montant de la participation s'élève à 2 € par habitant, soit 46378 €. Ce fond étant pensé comme des avances remboursables, la convention prévoit son remboursement en 2025.

L'exposé du Président entendu,
Après en avoir délibéré,
Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'autoriser le Président à signer la convention de participation au fond Résistance Grand Est et verser la participation de 46378 €,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

Les membres du Bureau,

André BOUCHER,

Pascal RAPP,

Jean-Michel BRUN,

Philippe SCHUTZ,

François TROMBINI,

Jean-Claude BRETNACHER,

Jean-Victor STARCK,

Franck ROGOVITZ,

Thierry UJMA,

François PAYSANT,